

Thématique du répertoire

formation des élus :

ELU0206 – Action sociale / santé

Référence interne :

ELU0206-GX01031

Durée :

soit 7 heures de formation

Public :

Elus,
collaborateurs d'élus,
cadres administratifs,
agents de la collectivité.

Prérequis

Aucun prérequis

Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation

Si financement par le DIF ELU s'inscrire au tard 11 jours ouvrés avant le début de cette formation

Si financement sur le budget de la collectivité, possibilité de s'inscrire au plus tard 3 jours avant le début de formation.

Montant de la prestation

400 € TTC si financement DIF ELU,
560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 20% à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité)

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Accessibilité :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à une prochaine formation.

Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique :
gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012



Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site
<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Les objectifs pédagogiques:

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de :

- Connaître les règles de base de fonctionnement des CCAS.
 - Comprendre les enjeux de la présidence d'un CCAS.
- Il s'agit d'une formation d'initiation pour les élus n'ayant aucune expérience des CCAS.

Le Programme :

Les principales compétences des CCAS :

- Le cadre juridique.
- Instruction des demandes d'aide sociale légale.
- Assistance aux personnes vulnérables.
- Election de domicile pour les personnes sans adresse.
- Compétences facultatives : secours d'urgence, lutte contre les exclusions, soutien aux personnes en situation de handicap, insertion sociale et professionnelle, aide au logement...

La mise en œuvre des activités du CCAS (exemples) :

- L'analyse des besoins sociaux.
- Le projet d'établissement.
- L'accompagnement social des bénéficiaires du RSA.
- L'action en faveur des personnes âgées (télé assistance, maintien à domicile, activités ludiques).
- La question juridique de la prise en c

Le fonctionnement interne du CCAS :

- Centre communal ou intercommunal.
- Le fonctionnement du conseil d'administration.
- La commission permanente.
- Le règlement intérieur.
- Les commissions consultatives.
- Les relations avec la commune ou l'EPCI.

Les finances du CCAS :

- Les ressources.
- L'information financière du conseil d'administration.
- L'équilibre financier.

Formateur : Monsieur Xavier GIVELET

- Ancien élève de l'ENA (promotion Jean Monnet)
- Sous-préfet pendant 9 ans
- Inspecteur des finances (à titre temporaire dans le cadre de la mobilité statutaire) pendant 2,5 ans
- Conseiller à la DATAR pendant 6 ans
- Magistrat de chambre régionale des comptes pendant 6 ans.



Les points forts de la formation :

Le formateur a été sous-préfet puis magistrat de chambre régionale des comptes.

Modalités pédagogiques :

- Documents support projetés.
- Etudes de cas.

Les résultats attendus :

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis. Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire.

FORMATION DES ELUS LOCAUX

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012

Société agréée par le ministère de la
Cohésion des territoires et des relations
avec les collectivités locales

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulée : Le fonctionnement des CCAS (centre communaux – ou intercommunaux – d'action sociale).

Durée : 7 heures

Lieu : DISTANCE

Date : le Jeudi 9 et vendredi 10 novembre 2023 de 9h à 12h30

Tarif DIF ELU : 400 € TTC

Tarif collectivité : 560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de **15% à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité**) – Exonération de TVA

– Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens pour s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme moncompteformation.gouv.fr - Vous devez vous inscrire au plus tard **11 jours ouvrés avant la date de la formation soit le :**

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0206-GX0101/88982928900012_ELU0206-GX0103

Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr et au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de la formation. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



Un bulletin d'inscription par personne

1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : Le fonctionnement des CCAS (centre communaux – ou intercommunaux – d'action sociale).

Date de la session : Jeudi 9 et vendredi 10 novembre 2023 de 9h à 12h30

Lieu de la session : DISTANCE

Adresse de la formation : Vous suivrez cette formation à distance.

Votre intervenant sera présent pendant toute la durée de votre formation depuis l'adresse suivante : <https://formationdeseluslocaux.classilio.com/> -

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune

Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : **Commune :** **Numéro de siret :**

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : **Courriel de la collectivité :**

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : **Courriel :**

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non